



L'Appariteur

- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC - FONTAINE / ZACLY MULTIMEDIA - NUMÉRO 47 - Samedi 3 Décembre 2022.

☎ 03.84.63.10.41 - Site : www.frederic-fontaine.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

⇒ Réunion du CONSEIL MUNICIPAL - Samedi 03/12/2022 (11 h) :

Membres présents : SCHIESSEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1^{er} adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2^{ème} adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), ERNESTI Ghislaine.

Ont donné pouvoir : MATOSEVIC Armelle, MASMEJEAN Grégory.

Absents : CHERRIER Thierry, TOURNIER Roland.

* **Tarifs de l'affouage pour 2023 :** Le Maire propose au Conseil de fixer les tarifs pour la vente de bois 2023. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide (à l'unanimité) de fixer les tarifs suivants :

- Affouage livré 2023 à 47 € TTC le stère,
- Lots de bois 2023 à 8 € TTC le stère.

* **Convention cadre emploi et compétences du CDG 70 :** CONSIDÉRANT l'article L452-44 du code général de la fonction publique prévoit que Les centres de gestion peuvent assurer toute tâche administrative et des missions d'archivage, de numérisation, de conseils en organisation, notamment en matière d'emploi et de gestion des ressources humaines, et de conseils juridiques, à la demande des collectivités et établissements. CONSIDÉRANT que le CDG 70 a créé la convention cadre Emploi & Compétences pour proposer aux collectivités et aux établissements publics un accompagnement en matière de procédure de recrutement et d'élaboration du rapport social unique. CONSIDÉRANT que pour bénéficier de cet accompagnement, le Maire propose d'adhérer à la convention cadre Emploi & Compétences mise en place par le CDG 70,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer la convention cadre Emploi & Compétences, ainsi que les documents y afférents, AUTORISE le Maire à faire appel, en fonction des nécessités de services, à la convention cadre Emploi & Compétences du CDG 70, DIT que les dépenses nécessaires, liées à l'accompagnement prévu par la convention cadre Emploi & Compétences du CDG 70, seront autorisées après avoir été prévues au budget.

* **Décision modificative comptable BP commune :** Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de modifier le budget communal comme suit : Prélèvement de 100 € au compte 615228 - chapitre 11 et virement au compte 6415 - chapitre 012.

* Questions diverses :

- * Dans le cadre de la formation professionnelle, M. Germain MENIERE (employé communal) va préparer un BTS « Aménagement Paysager » en VAE sur l'année 2023.
- * Finalisation de l'aménagement du croisement de la Rue du Temple et de la D96.
- * Installation d'une fosse pour les déchets de la station d'assainissement (dégrilleur).
- * Noël 2022 : 27 anciens et 33 enfants seront concernés par les cadeaux et colis de la Municipalité.
- * Installation à venir de 9 poteaux spécifiques pour la fibre optique (finalisation prévue pour mi 2023).
- * Aménagement du croisement à l'angle du Chemin du Cimetière (stop et miroir).

* Cimetière :

À l'issue de la séance du Conseil, une visite est organisée au cimetière communal pour évoquer son aménagement prochain.

* INFORMATIONS DIVERSES :

* **PALMARÈS du FLEURISSEMENT pour 2022** : la commune obtient le label « **Villes et Villages Fleuris - 3 Fleurs** » (distinction célébrée le 15 novembre à Dijon puis le 19 novembre à Vesoul). En outre elle se classe **2^{ème} ex aequo avec Lyoffans (catégorie - moins de 500 habitants) au concours de la « Route des Villages Fleuris »** (remise des prix à Ternuay le 1^{er} octobre dernier).

* **MAIRIE** : Le secrétariat de mairie sera fermé du **jeudi 22 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023**.

1

SMICTOM : JOURS de COLLECTE

Tri sélectif : Les prochaines dates de ramassage des **sacs jaunes** sont les suivantes (**JEUDI - semaine A**) :

8 et 22 décembre - Merci de sortir vos sacs la veille au soir -

⇒ **DES INFOS de RONCHAMP TOURISME** : L'équipe de l'Office de Tourisme vous accueille et vous propose toujours plus de services : vente de Billets TER, TGV et certains abonnements, boutique (livres régionaux, cartes postales, produits locaux, ...), vente de cartes de pêche. Au cours de l'année écoulée, différents outils sont venus étoffer les supports déjà mis en place pour permettre de communiquer sur l'activité touristique du territoire : panneaux numérique (à Champagny, Frahier-et-Chatebier et Ronchamp), application mobile gratuite ILLIWAP, en renfort de la newsletter et de l'agenda du site internet. Les projets pour l'année 2023 un travail sur les sentiers de randonnée avec à la clé la sortie d'un nouveau guide, un nouveau Passeport Tourisme des Vosges du Sud, une bourse aux vélos en mai, la Foire d'Automne en octobre et le Marché de Saint-Nicolas en décembre... Vous souhaitez connaître l'agenda de la vallée ou communiquer sur vos manifestations, Ronchamp Tourisme met à jour régulièrement l'application mobile ILLIWAP, les panneaux numériques, sa borne extérieure et les sites internet locaux. RONCHAMP TOURISME, 25 rue Le Corbusier, 70250 RONCHAMP. Tél. 03.84.63.50.82. contact@ronchamptourisme.com ou ronchamptourisme@gmail.com www.ronchamptourisme.com

⇒ **SAPEURS POMPIERS** : Le Centre de Première Intervention Clairegoutte fait savoir qu'il recrute des sapeurs-pompiers volontaires sur le secteur de Clairegoutte, Frédéric-Fontaine et Magny-Danigon. Pour tous renseignements : tél. 06.42.80.30.91. ou cpi.clairegoutte70@orange.fr

⇒ **CULTE PROTESTANT** : Le prochain culte célébré au temple du village aura lieu le **dimanche 29 janvier 2023 à 10 heures 30**.

⇒ **PNEUS HIVER** : Pour limiter les soucis de circulation et améliorer la sécurité des usagers, il faut désormais **équiper sa voiture de 4 pneus hiver ou détenir des chaînes à neige métalliques ou textiles** dans son coffre. L'obligation sera effective dans certaines communes des massifs montagneux du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023.

